

# Le Messenger

des descendants de Nicolas Perrot



Association des descendants  
de  
*Nicolas Perrot*

1595, rue Piette, Joliette (Québec), J6E 3W3

## Mot du président

Pour souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence française en Amérique, nous procédions, en septembre dernier, de concert avec la Ville de Bécancour, à une commémoration de lieux de mémoire communs. En effet, la Ville de Bécancour a décidé de désigner le centre communautaire de l'endroit, la « salle Nicolas Perrot » et nous avons dévoilé trois montres illustrant l'œuvre de notre ancêtre parti de Darcey à Bourgogne pour s'établir à Bécancour où il décéda en 1717. Vous trouverez le texte de ces trois montres dans la présente édition du *Messenger*.

Au nom du conseil d'administration, vous me permettez de remercier le maire, monsieur Maurice Richard et le conseil de la Ville de Bécancour qui ont répondu à notre demande et qui nous ont accueilli chaleureusement, le 21 septembre dernier. Je me dois ici de remercier les caisses populaires Desjardins de Kildare et Godefroy pour leur soutien financier. Un gros merci également à l'Association Québec-France et à sa régionale de la Mauricie qui ont contribué à faire de cet événement une réussite.

Quant à la rencontre annuelle qui, par la suite, s'est déroulée à l'auberge Godefroy, elle fut marquée par deux moments des plus émouvants : les témoignages bien sentis de Nicolas et de Madeleine Raclos et l'interprétation de *Metaminiens* par Manon Vincent accompagnée de Sylvie Boudreau.

(suite à la page 2)



de gauche à droite, debout: Michel Godefroy (André Clément Perreault), Perrine Picoté de Belêtre, épouse de Michel (Chantal Perreault), Claude Perreault, Thérèse Perrault-DeGuire, Maurice Richard, maire de Bécancour, et Margot Bolduc, vice-présidente de l'Association Québec-France; en avant-plan, Madeleine Raclos (Suzanne Marier) et Nicolas Perrot (Donald Racine)  
photo : Jean-Pierre Perreault

---

volume 2, n° 3 – novembre 2008

## Sommaire

Mot du président	page 1
Le mariage de Nicolas	page 3
Un emblème héraldique	page 5
Thérèse Perrault-DeGuire	page 6
Les trois montres de la salle Nicolas-Perrot	page 7
Portrait : Pierre Perreault	page 10
Un peu de généalogie	page 12

---

## AVIS DE RECHERCHE

**Communiquez-nous vos anciennes photos de famille, anecdotes, portrait d'un descendant de Nicolas Perrot qui s'est illustré dans un secteur donné pour alimenter notre chronique **PORTRAIT** et une nouvelle chronique qui s'ajoutera éventuellement et intitulée **PARMI NOUS****

---

Site web :

[www.nicolasperrot.org](http://www.nicolasperrot.org)

Courriel:

[claud.perreault43@videotron.ca](mailto:claud.perreault43@videotron.ca)

## Mot du président (suite)

Cette journée s'est terminée par la tenue de notre assemblée générale qui s'est déroulée promptement. Deux personnes quittent le conseil après plusieurs années de bénévolat : Nicole et Thérèse. Au nom du conseil d'administration, je les remercie. Vous nous manquerez...

Puis l'assemblée générale a ratifié la nomination de madame Chantal Perreault au poste de vice-présidente (mandat de 2 ans) et de Yves Perreault au poste de secrétaire (mandat d'une année). Enfin 3 postes de conseillers furent laissés vacants.

À la dernière réunion du conseil d'administration tenue à Joliette, le 25 octobre dernier, monsieur Jean-Marie Perreault de Victoriaville fut désigné administrateur au poste n° 2 (mandat de 2 ans). Des démarches sont en cours pour combler les deux postes encore vacants.

Quant à la prochaine rencontre des descendants de Nicolas Perrot, elle aura lieu, en 2009, à Saint-Ambroise-de-Kildare, dans la région de Lanaudière. Nous vous donnerons plus de détail sur cet événement dans notre prochaine édition du *Messenger*.

D'autre part, le conseil d'administration désire prévoir à l'avance, les facilités offertes à l'Association quant à l'organisation des rencontres annuelles. Les municipalités ou villes intéressées à accueillir éventuellement notre Association doivent faire parvenir au secrétariat une offre indiquant notamment :

- Les salles disponibles (capacité, traiteurs, services offerts...)
- Le nombre approximatif de descendants de Nicolas Perrot dans la municipalité et dans les alentours)
- Les personnes dans le milieu qui peuvent aider à la préparation de l'événement.

Claude Perreault  
Président



*photo: Chantal Perreault*



*salle Nicolas-Perrot, Bécancour  
photo: Chantal Perreault*



*Nicolas et Madeleine  
photo: Chantal Perreault*

## LE MARIAGE DE NICOLAS

André Clément Perreault

L'original du contrat de mariage entre Nicolas et Madeleine n'a pas été trouvée. On connaît son existence grâce à une entrée au greffe du notaire Guillaume de LaRue de Champlain, et à une note retrouvée dans le fonds Verreau. Il s'agit d'une transcription partielle, que nous reproduisons ici .

Séminaire du Québec, 20 juin 1951

Extrait  
du contrat de mariage  
de Nicolas Perrot  
(Fonds Verreau, bte 18, liasse 6)  
feuillet 7 (notaire LaRue, de Champlain)

*1671, nov. 11*  
*Contrat de mariage*  
*entre*

*Nicolas "Perrot", fils de Fr. Perrot et de Marie Sivot, ses père  
et mère, vivant et demeurant à Davray, Evesché d'Autun et honnête fille  
Magdeleine Raclos, fille du Sr. Bon Raclot et d'honnête femme  
Marie Viennot, son épouse, ses père et mère.*

*De la part du dit Perrot, Etienne Pezard La Touche, Seigneur,  
et Magdeleine Mullois, son épouse, Mre Morin, curé de la paroisse,  
Pierre Artault, sieur de la Tour, juge ordinaire dudit lieu, René Beaudoin.*

*De la part de la future épouse, le sieur Bon Raclos, Son père, honnête fille,  
Françoise et Marie Raclos, ses filles, Sieur Louis Tétreau.*

Notez l'erreur, "Davray", au lieu de Darcey, qui a confondu les chercheurs pendant plusieurs années, rendant difficile la tâche de retrouver la paroisse d'origine de Nicolas.

Tout porte à croire que la cérémonie de mariage aurait eu lieu à Champlain. Cette seigneurie avait été concédée à Etienne Pézard (de) La Tousche, le 8 août, 1664. Et de fait, il aurait existé une chapelle en bois sur cette propriété depuis au moins le mois d'octobre 1665, et c'est sans doute là que Nicolas et Madeleine furent mariés. Mais aucun registre paroissial d'avant 1679 n'a survécu, et la construction d'une église en pierre n'aurait débuté que vers 1697.

## Les présumés signataires

**Pézard** était militaire de carrière et s'empessa d'ériger une palissade autour de sa demeure et de la chapelle, qui mesurait, en "pieds" français, 55 de long par 25 de large (approximativement 60 par 27 en pieds anglais). Le site était aussi connu sous le nom de Fort La Tousche, ou Fort La Tousche-Champlain. Aucune trace de cette palissade n'existe aujourd'hui, à cause de l'érosion progressive de la rive du Saint-Laurent, On croit que le site du fort serait submergé sous le fleuve à une distance d'environ 7 arpents (1/4 de mile), en suivant une ligne droite le long de l'avenue Lefrançois à Champlain, car celle-ci aurait été la frontière sud-ouest de la propriété. Aucune fouille archéologique n'a été entreprise.

**Maistre Morin** serait nul autre que Germain Morin, le premier prêtre né en sol canadien, et le frère de Marie Morin, elle-même la première religieuse canadienne hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et l'auteur des annales de sa communauté sous le titre « *Histoire simple et véritable de l'établissement des religieuses hospitalières de Ville-Marie* ». Germain est né le 14 janvier 1642, à Québec, fils de Noël Morin et Helene Desportes. Il devint prêtre en 1665, fut nommé secrétaire de Mgr de Laval, et, à partir de 1669, desservit à titre de missionnaire plusieurs paroisses dont Sainte-Anne-de-Beaupré et Neuville.

**Pierre Artault**, sieur de La Tour, est un individu plutôt obscur. Il serait peut-être arrivé au Québec le 14 septembre, 1665, soit sur le navire Justice ou le Saint-Sébastien, faisant partie de la compagnie Saint-Ours du régiment Carignan. Le 10 juin 1670, à Champlain, il est témoin du mariage de son sergent, Jacques Baby. De toute façon, il semble avoir été homme de confiance de Pézard pour qu'on le nomme "juge ordinaire".

**René Beaudoin** avait déjà pris Marie Raclos comme épouse. Leur contrat de mariage, daté le 12 octobre 1671, fut rédigé par Romain Becquet, notaire royal et secrétaire au Conseil Souverain à Québec. Il est possible que René et Marie se soient mariés à Québec, mais il est plus probable qu'ils auraient voulu être mariés à Champlain, entourés de leur famille et amis.

Les soeurs de Marie, accompagnées par leur père, **Idebon (ou Ildebon) Raclos**, auraient alors remonté le fleuve jusqu'à Trois-Rivières pour trouver des maris convenables pour Françoise et Madeleine parmi l'entourage de René. Le temps pressait car Idebon devait retourner à Québec avant le gel de la rivière pour prendre le dernier navire pour la France. La présence d' Idebon en la maison de Guillaume de Larue, ce 11 novembre 1671, semble évidente à en juger par la phrase "*De la part de la future épouse, le sieur Bon Raclos, son père...*".

**Louis Tétreau** était l'époux de Noëlle Landeau dont le premier mari, Jean Beaudoin, frère de René, était décédé en 1662. Ce qui faisait de lui le beau-frère de René et Marie Raclos. Le 27 septembre 1671, René avait acheté une concession (2 arpents par 40) en la seigneurie de Champlain, de Louis Pinard, chirurgien des lieux. Cette terre avait été concédée au début à Louis Tétreault, le 17 mars 1665. Louis avait défriché la terre et l'avait revendu en 1668; c'est d'ailleurs de cette façon qu'il fit fortune, en achetant et développant de nouvelles concessions.

**Françoise Raclos** signera, quelques semaines plus tard, un contrat de mariage avec Michel David, fils de Claude David, rédigé par La Rue, à Champlain, en la maison de René et Marie, "avant midi", le 2 décembre 1671. Sort heureux, nous avons presque tout le texte de ce contrat, ce qui nous donne un bon exemple de ce à quoi celui de Nicolas et Madeleine aurait ressemblé. Le texte sera publié dans le prochain numéro du Journal.

sources:

- fonds viger-verreau : [www.mcq.org/fr/complexe/craf\\_fonds/craf\\_fonds.php?idEv=w518](http://www.mcq.org/fr/complexe/craf_fonds/craf_fonds.php?idEv=w518)
- seigneurie Champlain : Jean-Pierre Chartier, *Fiefs et seigneurie de Champlain, une approche géographique et chronologique de l'évolution de l'espace champlinois*, Montréal, Histoire Québec, 2005
- régiment Carignan : [www.migrations.fr/Leregimentcarignan.htm](http://www.migrations.fr/Leregimentcarignan.htm)

## UN EMBLÈME HÉRALDIQUE

### pour identifier l'Association des descendants de Nicolas Perrot

La dernière assemblée générale a adopté une résolution ayant pour objet d'autoriser le conseil d'administration à entreprendre des démarches au cours de l'année 2008-2009 pour doter l'Association d'un blason spécifique aux descendants de Nicolas Perrot. Pour réaliser cette résolution, nous rappelons les principales étapes que nous devons franchir auprès de l'Autorité héraldique du Canada pour y parvenir :

La concession d'emblèmes héraldiques est une marque d'honneur émanant de la Couronne du Canada. Elle rend hommage aux contributions que des particuliers ou des organismes canadiens apportent à la communauté, au pays ou à l'étranger.

Toute personne de citoyenneté canadienne et tout organisme légalement constitué au Canada (municipalité, école, société, association, institution, etc.) peuvent présenter une demande de concession d'emblèmes héraldiques. Telle demande doit être adressée au héraut d'armes du Canada indiquant que l'organisme désire recevoir des emblèmes héraldiques émanant de la Couronne du Canada en vertu des pouvoirs exercés par le gouverneur général.

La concession d'emblèmes héraldiques, définie comme un honneur, rend hommage à la contribution à la communauté du demandeur. La documentation fournie est donc un instrument clé permettant au héraut d'armes du Canada d'évaluer l'admission de la demande.

Sur la recommandation du héraut d'armes du Canada, le chancelier d'armes signe un mandat autorisant la concession d'emblèmes. Une facture pour les frais administratifs est alors envoyée au demandeur.

Le processus de concession comprend trois grandes étapes :

- la conception d'emblèmes sous forme écrite
- la création d'un dessin préliminaire
- la production des lettres patentes officielles.

Lorsque les frais administratifs ont été réglés, le héraut d'armes, spécialiste en matière d'emblématique, travaille de concert avec le demandeur à définir les éléments potentiels à inclure, lesquels doivent respecter les règles de l'héraldique. La description écrite des emblèmes, une fois acceptée par le héraut d'armes du Canada, est envoyée au demandeur pour approbation.

Une fois la description écrite approuvée, le demandeur signe une formule d'entente autorisant un ou des artistes de l'Autorité à préparer le dessin préliminaire des emblèmes. Le dessin est revu par le héraut Fraser, artiste principal de l'Autorité, approuvé par le héraut d'armes du Canada puis envoyé au demandeur pour approbation.

La troisième étape est celle de la préparation du document de concession. Ce document officiel, appelé lettres patentes, inclut la représentation finale des emblèmes et un texte légal de concession. Il est signé par les autorités compétentes et le sceau de l'Autorité héraldique du Canada y est apposé.

Il faut prévoir en moyenne de 12 à 14 mois à partir du moment où le mandat est signé pour compléter la concession. Les emblèmes héraldiques proposés doivent satisfaire à la fois le demandeur et le héraut d'armes du Canada.

Pour plus détails sur la marche à suivre, et pour voir un exemple d'armoiries, vous pouvez consulter le site du Gouverneur général du Canada, page héraldique, à l'adresse suivante:

**[http://www.gg.ca/heraldry/pg/index\\_f.asp](http://www.gg.ca/heraldry/pg/index_f.asp)**

Claude Perreault  
président

## THÉRÈSE PERRAULT-DEGUIRE

### METAMINENS : Le CD

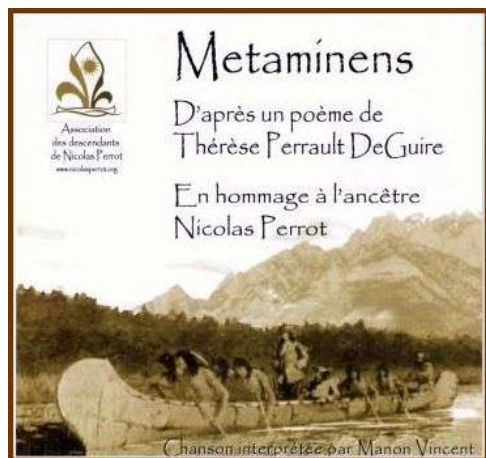


photo: Michel Perreault

En 2007, Thérèse Perrault-DeGuire, artiste et poète, avait écrit un hymne à la mémoire de notre ancêtre, Nicolas Perrot. Ce poème fut récité à la rencontre 2007 par Yann Perreau.

En 2008, Thérèse s'entoure de collaboratrices: Sylvie Boudreau, pianiste reconnue, et Manon Vincent, compositrice-interprète, afin de mener à bien un projet qu'elle chérit depuis longtemps. Manon Vincent adapte quelques-uns des vers de ce poème tout en gardant l'essence des mots et Sylvie crée un arrangement pour les accompagner. Voici le résultat.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une copie du CD, vous êtes priés de contacter le secrétariat de l'Association au **450-755-1552**



### Hommage à une grande dame

*Un petit mot pour rendre un hommage à une grande dame, Thérèse Perrault-DeGuire, une parente pour qui j'ai beaucoup d'admiration pour le travail qu'elle a accompli depuis de nombreuses années.*

*Parce qu'elle avait cette passion pour la généalogie, elle a su bien faire connaître cette grande famille qui est nôtre, toujours avec un grand respect des faits historiques. Sa ténacité surprenante ainsi que son implication sans borne font d'elle une digne descendante à l'image de Nicolas Perrot.*

*Si le temps est venu pour elle de se reposer un peu, elle demeure un maillon important de cette belle chaîne humaine. Nous pouvons être fier d'elle et de tout son accomplissement.*

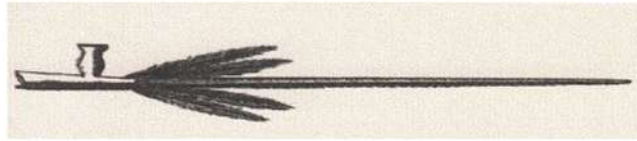
*En toute affection,  
Marguerite S. Charron*



*de gauche à droite : Madeleine Raclos (Suzanne Marier), Nicolas Perrot (Donald Racine), Christyane Perrault-DeGuire, Thérèse Perrault-DeGuire, Claude Perreault  
photo : Jean-Marie Perreault*

## NICOLAS PERROT, L'INTERPRÈTE ET LE DIPLOMATE

Ayant vécu, dès son jeune âge, parmi les nations amérindiennes, Nicolas Perrot a rapidement appris leurs dialectes pour servir par la suite d'interprète.



**Le calumet de Paix**

Benjamin Sulte note : "Avant 1671, Perrot n'avait été qu'un coureur de bois trafiquant pour son compte, avec quelques associés, peut-être, mais sans éclat, sauf qu'il avait acquis un prestige personnel extraordinaire sur l'esprit des Indigènes et qu'il était regardé comme un interprète et un orateur de premier ordre. Évidemment plus instruit que la plupart de ceux qui se livraient à cette vie errante, doué de talents supérieurs, brave et rusé au possible, il dominait à la fois son entourage français et les peuples qui venaient en contact avec lui.

En 1670, le gouverneur de Courcelles et l'intendant Jean Talon confient à Saint-Lusson et Perrot la mission d'amener les tribus de la région des grands lacs dans le giron français. C'est dans ce cadre que le 14 juin 1671, ils prennent possession de ce territoire au nom de Louis XIV, roi de France, lors d'une cérémonie s'étant déroulée au Saut-Sainte-Marie.

En 1684, à la demande du gouverneur La Barre, Perrot rallie les nations de l'Ouest autour de lui pour ensuite aller guerroyer chez les Tsonontouans. C'est au cours de cette mission qu'il libérera la fille d'un chef Sauteux, prisonnière de la tribu des Renards.



Au printemps de 1688, il sert d'interprète lors de la signature du traité du 15 juin par lequel il obtint la neutralité des Onontagués, des Onneyouts et des Goyogois. En 1689, à la demande du roi de France, il prend possession du territoire de la Baie-des-Puants et autres territoires adjacents. En 1692, le comte de Frontenac lui demande d'aller pacifier les Indiens Miamis de Maramet. Dans une lettre adressée au ministre des Colonies et datées du 20 novembre 1690, le gouverneur Frontenac écrit: " Le sieur Perrot s'est acquis, par la longue pratique et connaissance qu'il a de l'humeur, des manières et de la langue de toutes les nations d'en haut, beaucoup de crédit par elles. "

En 1701, il joue le rôle d'interprète auprès du gouverneur de Callières et les tribus de l'Ouest, ce qui conduira à la signature de la Grande Paix de Montréal et à la pacification des Amérindiens.

A part ses allées et venues dans les cours de justice, on ne connaît pas grand'chose des dernières années de Nicolas Perrot. Benjamin Sulte écrit:

" Perrot conserva sa haute intelligence jusqu'aux derniers mois de sa vie, car il parle dans ses mémoires des événements de l'année 1716, huit ou neuf mois avant sa mort. " Raymond Douville, pour sa part, écrit : [...] jusqu'au dernier moment il pense au moyen d'établir une paix durable entre les Blancs et les tribus indiennes qu'il a fréquentées. Toute la philosophie de ses relations avec les Indiens y passe, philosophie résumée dans le dernier chapitre qui, à première vue, semble une suite de divagations, un rappel incohérent de ses souvenirs, mais qui soudainement prend un ton tragique quand on se rend compte que Perrot se hâtait de résumer toute sa pensée, sachant qu'il allait manquer de papier. [...] À cet homme qui a voulu donner tout un continent à son pays, il ne reste plus rien, pas même une feuille de papier pour continuer la relation de ses souvenirs, occupation qui est maintenant toute sa raison de vivre.

## NICOLAS PERROT, LE COUREUR DE BOIS ET L'EXPLORATEUR

Nicolas Perrot dut traverser les mers au plus tard en 1660. Il a alors 17 ans et travaille pour les Jésuites. Ceux-ci ne tardent pas à l'entraîner dans leur suite, à l'instruire, à lui faire apprendre les dialectes des tribus qu'ils visitent. " Dès 1663, ajoute, Benjamin Sulte, Nicolas Perrot était parmi les Sauvages du Wisconsin, serviteur des Pères Jésuites. " Selon Claude-Charles Le Roy de la Potherie, Perrot quitte les missionnaires en 1665 et visite alors les Potéouatamis et les Renards du lac Michigan. Il troque alors des fourrures pour des fusils, permettant à ce groupe de se défendre à armes égales contre leurs ennemis. Ce troc lui vaut l'amitié du chef qui le vénère comme un dieu. En quelques mois, il raffermir les liens noués au cours des pérégrinations précédentes.

Le 12 août 1667, Nicolas Perrot constitue une société de traite des fourrures avec Toussaint Beaudry, Jean Desroches et Isaac Nafrechoux. Il explorera, par la suite, une de ses régions préférées, le Wisconsin et visitera les nations amérindiennes qu'il connaît bien et dont il a su gagner l'amitié. En 1668, il passe par les villages des Puants (Winnibago), des Potéouatamis, des Renards ou Outagamis situés dans le voisinage de la Baie-des-Puants (Green Bay). Il en profite pour faire la traite des fourrures.



Les principales tribus amérindiennes au début du 17e siècle

" Les instincts de Nicolas Perrot, précise Benjamin Sulte, le portaient vers les régions inconnues, les pays de traite, comme on disait; et bien que la classe appelée plus tard *les coureurs de bois* ne fut pas encore formée, il existait assez d'éléments de cette nature en préparation pour attirer un homme de la trempe de Perrot. " Il ajoute qu'en mai 1670, les abbés Dollier et Galinée arrivaient au Saut-Sainte-Marie, d'où les canots partaient pour se rendre à Montréal en descendant la rivière des Outaouais; Perrot et quatre compagnons français dévalaient ainsi ce cours d'eau lorsqu'ils eurent la surprise d'y rencontrer Cavalier de la Salle, qui chassait en compagnie de quelques Français et d'une douzaine d'Iroquois.



En septembre 1670, il s'associe à Jean Dupuis, Denis Masse, Pierre Poupart, Jean Guitard et Jacques Benoît pour un voyage de traite. Mais sa présence est requise à Québec par le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelles pour y rencontrer l'intendant Jean Talon. Il fut alors décidé que le sieur Daumont de Saint-Lusson et Nicolas Perrot devront se rendre au Wisconsin pour rassembler les tribus de l'Ouest et faire une alliance solennelle avec toutes ces nations. Partis de Montréal, ils remontent l'Outaouais et parviennent chez les Amikoués ou peuple du Castor, (OJIBWAY) au nord du Lac Huron.

Ils y passent l'hiver (sur l'île Manitoulin) auprès de ces Sauvages, amis de Perrot. Le 5 mai 1671, ils arrivent au Saut-Sainte-Marie et convoquent la rencontre des chefs des tribus amérindiennes de la région. Cette cérémonie se déroulera le 14 juin 1671. Saint-Lusson et Perrot prendront officiellement possession des territoires des Grands-Lacs et des contrées de l'ouest au nom du roi de France, avec l'approbation de quatorze peuples différents venus chacun de son pays et Sulte ajoute: " Perrot signa le procès-verbal en qualité d'interprète officiel, après avoir admirablement parlé des bienfaits d'une telle entente. "

En 1672, l'intrépide aventurier qu'est Nicolas Perrot obtint un congé de traite du gouverneur Frontenac, privilège qu'il conservera jusqu'en 1683. Chaque année, Perrot remontait la rivière Outaouais pour se rendre dans la région des Grands-Lacs, y exploiter la fourrure et étendre ses connaissances auprès des tribus indigènes.

En 1684, le gouverneur Le Febvre de la Barre persuade Perrot d'aller convaincre les tribus de l'Ouest à se battre contre les Iroquois. Nicolas Perrot entreprend alors un voyage des plus périlleux. En 1685, il se rend à la Baie-des-Puants et rétablit la paix entre les Renards, les Sioux et les Sauteux en faisant libérer la fille d'un chef Sauteux, prisonnière des Renards. Avec les Puants, il explore la rive ouest du Mississippi, remonte ce fleuve, passe devant la Prairie-du-Chien et La Crosse, pour s'arrêter près du lac qui portera, plus tard, le nom de Pépin.

C'est là qu'il fait construire le fort Saint-Antoine. Puis, il rallie les diverses tribus amérindiennes contre les Tsonontouans de la nation Iroquoise. Et, au printemps de 1687, le gouverneur Denonville lui ordonne de se rendre à Niagara avec armes et bagages afin de participer à l'expédition décrétée contre les Tsonontouans. C'est au cours de cette expédition qu'il perd tous les produits de la traite des fourrures des années précédentes lorsqu'un incendie détruit la mission Saint-François-Xavier où le précieux butin avait été entreposé. Nicolas Perrot s'en trouvera ruiné.



Les tribus iroquoise de la région des Grands Lacs

Celui que les Amérindiens surnomment " Métamiens " ou " l'homme aux jambes de fer " a voyagé à travers les états actuels du Minnesota et du Wisconsin ainsi que sur le Mississippi. Au printemps de 1688, Perrot sert d'interprète au traité du 15 juin: c'est là que le chef Otreouti, dit la Grande Gueule, promet la neutralité des Onontagués, des Onneyouts et des Goyogins.

En 1689, il repart pour le Wisconsin afin d'y établir le fort Saint-Nicolas et prendre possession de la "Baie-des-Puants, du lac et des rivières des Outagamis et Mascoutens, rivière de Ouiskouche et celle de Mississippi, pays des Nadouesioux, Rivière Sainte-Croix et Saint-Pierre et autres lieux plus éloignés " avec le consentement des populations indigènes concernées, au nom de Louis XIV, roi de France, le 8 mai 1689.

En avril 1692, à la demande du gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, il se rend chez les Indiens Miami de Maramet pour y faire régner la paix. Il fera plusieurs autres voyages dans l'ouest toujours pour veiller à la sauvegarde de la paix et des intérêts de la France.

En 1696, il se retire sur sa concession de Bécancour. Mais en 1701, le gouverneur Louis-Hector de Callières fait à nouveau appel à Perrot afin qu'il agisse comme interprète auprès des nations de l'ouest lors du grand rassemblement qui conduira à la signature de la Grande Paix de Montréal et à la pacification de l'Amérique.



## NICOLAS PERROT, L'HOMME



La Bourgogne, en France



Darcey, dans le département de la Côte-d'Or

Originaire de Bourgogne (département de la Côte-d'or), Nicolas Perrot serait probablement né vers 1641-1643 à Ménétreux-le-Pitois, là où son père se serait marié et aurait vécu avant de s'établir à Darcey. Il est le fils de François Perrot (né à Darcey, le 13 janvier 1616) et de Marie Sivot, lesquels se seraient mariés à Ménétreux-le-Pitois en 1642. Son père fut marchand à Ménétreux puis lieutenant de justice et procureur d'office à Darcey, à partir de 1651.

Le Père Charlevoix note : " La nécessité avait obligé Nicolas Perrot de se mettre au service des Jésuites." Il est probable que Nicolas Perrot ait passé un contrat d'engagement avec les Jésuites, avant son départ de France puisqu'à son arrivée en nouvelle-France, il avait à peine quatorze ou quinze ans, si on se fie aux chiffres des divers recensements.

Arrivé en Nouvelle-France entre 1658 et 1660, il devient interprète, après avoir séjourné parmi les tribus amérindiennes des Grands-Lacs. Au recensement de 1666, on le retrouve à Montréal où il travaille comme domestique de la veuve de Jacques Testard et en 1667, pour les Sulpiciens. Le 12 août de cette même année, il constitue une société de traite des fourrures avec Toussaint Beaudry, Jean Desroches et Isaac Nafrechoux. (Voir vitrine II)



Ménétreux le Pitois et Darcey sur la Côte-d'Or



Il habite à la rivière Saint-Michel (Bécancour). Le 2 décembre 1677, Charles Le Gardeur lui concède une terre de quatre arpents de front par 20 de profondeur dans sa seigneurie de Bécancour.

Après l'édit supprimant les congés de traite, il revient à Bécancour pour écrire ses mémoires et y finir ses jours.

Il décède à Bécancour le 13 août 1717 et y sera inhumé le lendemain, sous l'église.



La seigneurie de Bécancour (1709)



Les terres des Perrot à Bécancour (1709)

Ses enfants : François (1672-1704) épousera M.-Louise Macé  
 Nicolas Perrot dit Turbal (1674- ...) épousera Marguerite Bourbeau,  
 Clémence (1676-1756) épousera François Delpeçq,  
 Michel Perrot dit Châteauguay (1677-1723) épousera Jeanne Beaudry,  
 Françoise ( 1678-1744) épousera François Dufaux,  
 MarieAnne (1680-1745) épousera François Bigot,  
 Pierre (1682-1725) épousera Marie Champoux et M.-Anne Lescarbot,  
 Madeleine (1683),  
 Claude (1684-1741) épousera Marie Goulet,  
 Jean-Baptiste (1688-1705),  
 Jean Perrot dit Duchesne (1698-1773) épousera Marie Quintin.



## PORTRAIT

### Pierre Perreault

(1923 – 1988)

Maire de Vankleek Hill, Ontario

(1971 – 1978)

Né le 21 juin 1923, à Vankleek Hill, il allait demeurer toujours rue Stanley, là où il était né et avait passé son enfance. Fils d'Alexandre Perreault et d'Isabelle Lamoureux, il avait épousé Jane Sauvé le 12 novembre 1942. Le 25 janvier 1944 naquit sa fille Thérèse, suivie d'un fils, Jean-Pierre, le 19 avril 1945. Tous deux allaient devenir enseignants: Thérèse Hoffman à L'Orignal et Jean-Pierre Perreault à l'École secondaire de Casselman.

A la fin de son adolescence, il travailla, entre autres, pour Intercity Lumber, alors propriété du Dr Kelly de Hawkesbury, et aussi dans les chantiers de Lost River et Morin Heights au Québec.

C'est le 17 août 1944 qu'il commença à travailler à Kilmar (Québec) pour le compte de la Canadian Refractories Ltd. Il dut être hospitalisé au printemps 1948, souffrant d'un empoisonnement de sang à la rotule, séquelle évidente des produits chimiques qu'il manipulait constamment au laboratoire où il travaillait. Quand la compagnie établit une nouvelle usine à Marelan (Québec) en 1953, Pierre Perreault fut muté au nouveau laboratoire de recherches où l'on contrôlait la qualité des produits réfractaires.

### Le syndicaliste

C'est aussi en 1953 que commença sa carrière syndicale alors qu'il accéda au poste de secrétaire-trésorier du Magnesite Workers Union, récoltant 70% des suffrages; ce syndicat était alors affilié au Syndicat des Travailleurs Canadiens. Durant les années suivantes, les travailleurs de cette usine allaient passer sous la cape des Métallos Unis d'Amérique, local 6213. De 1954 à 1984, il allait travailler d'arrache-pied à négocier toutes les ententes collectives.

Il soutint activement les troubles de Murdockville (en Gaspésie), brandissant l'affiche syndicale avec les grévistes. A cette époque, 1954-1955, Pierre Elliot Trudeau faisait partie des militants des métallos. En 1961, Pierre Perreault assista au congrès général de ce même syndicat tenu à Vancouver. Il fit ainsi, toujours accompagné de son épouse, de nombreux voyages syndicaux.

### La vie politique

Vinrent alors de nombreuses années de d'activité politique qui allaient marquer la vie à Vankleek Hill, de 1967 à 1985, quelque 18 années intensément vécues. Pierre Perreault fut élu la première fois en 1967 à titre de Premier conseiller. Déjà, il savait recueillir une majorité des suffrages. C'est Sidney Siversky qui siégeait alors comme maire de Vankleek Hill. Réélu conseiller pour un deuxième mandat en 1969, Pierre Perreault accéda au poste de maire en 1971, appuyé par une imposante majorité des suffrages.

Suivirent alors sept années comme maire, années durant lesquelles ses réalisations furent pour le moins impressionnantes: reconstruction du Centre communautaire de Vankleek Hill, parachèvement des raccordements d'égouts pluviaux, acquisition d'un camion chasse-neige, établissement d'un nouveau dépôt, célébration du centenaire de Vankleek Hill en 1978, rehaussée par la présence du Premier Ministre Pierre Elliot Trudeau lors de la journée d'ouverture.



Mentionnons aussi une nouvelle subdivision de 154 lots, la construction d'habitations à loyer modique (HLM), un nouveau plan de Vankleek Hill avec numérotation des maisons, des feux de circulation au carrefour central du village... la liste est inépuisable. C'est avec regret qu'il dut quitter la politique active en 1978, après sept années de dévouement à titre de maire.

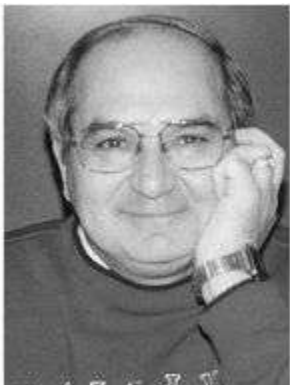
Son diabète commençait à lui créer des ennuis. Il promit toutefois qu'il serait de retour en 1980. Il tint parole et en décembre 1980, il revint et fut élu, à l'unanimité, conseiller. Même à ce titre, ses réalisations furent multiples: déménagement de la bibliothèque publique,

l'achat d'un camion d'incendie (1983) et une rampe d'accès pour paraplégiques devant la mairie. L'ironie du sort voulut qu'il dut lui-même en devenir usager à cause des amputations qu'il allait subir les années suivantes. Lors des élections de 1985, il dut se retirer, mais cette fois définitivement, de la vie politique, pour subir une amputation de la jambe. Ainsi s'éteignait une époque de politique municipale très féconde pour Vankleek Hill.

### **Le bilan d'une vie**

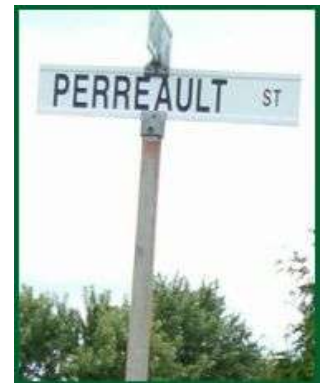
N'est-il pas symbolique qu'un homme politique d'une telle envergure ait été inhumé le 14 novembre 1988, journée des élections municipales? Quelque cinq cent personnes ont visité la dépouille mortelle de Pierre Perreault du 12 au 14 novembre 1988 et quelque trois cents personnes éplorées ont assisté à ses funérailles le lundi 14 novembre. Pourquoi autant de personnes avaient-elles été touchées par cet homme? D'abord parce que Pierre Perreault avait su, avec la générosité qu'on lui connaissait, se créer un très large cercle d'amis mais aussi ses nombreuses années en politique active l'avaient fait connaître et respecter de plusieurs.

Pierre Perreault, l'ancien maire de Vankleek Hill, s'est éteint le vendredi matin 11 novembre, terrassé par une crise cardiaque. Durant les trois dernières années, son diabète s'était compliqué et l'on avait dû amputer ses deux jambes. Animé d'un courage hors pair, il parvenait quand même à se déplacer fièrement à l'aide de deux prothèses. Depuis juin, après son 65<sup>e</sup> anniversaire, tout semblait aller beaucoup mieux et il se déplaçait allègrement. Sa mort subite a ébranlé tous ceux qui l'aimaient et le respectaient.



Beaucoup ont su apprécier les talents de cet édile mais tous ceux qui l'ont connu savaient déceler la générosité, la dignité et l'honnêteté de cet homme remarquable. Encore aujourd'hui, aux abords de Vankleek Hill, une rue affiche fièrement son nom: la rue Perreault.

*Texte de Jean-Pierre Perreault*



## UN PEU DE GÉNÉALOGIE

Nicolas Perrot et Marie-Madeleine Raclos  
11 novembre 1671, Champlain

↓

Pierre Perrault et Marie-Anne Lescarbot  
26 avril 1718, Saint-Sulpice

↓

Nicolas Perrault et Madeleine Rivest  
25 janvier 1751, Saint-Sulpice

↓

Pierre Perrault et Isabelle Brien-Desrochers  
29 septembre 1789, L'Assomption

↓

Louis Perrault et Marguerite Payet-Saint-Amour  
24 février 1820, Saint-Roch-de-l'Achigan

↓

Jean-Baptiste Perrault et Obéline Lavigne dit Poudrette  
3 mai 1858, Rigaud

↓

Ronnel Perreault et Marie-Louise Beaulne  
18 octobre 1880, Saint-Eugène

↓

Alexandre Perreault et Isabelle Lamoureux  
7 janvier 1916, Vankleek Hill (Ontario)

↓

Pierre Perreault et Jane Sauvé  
12 novembre 1942, Vankleek Hill (Ontario)

↓

Thérèse Perreault  
Jean-Pierre Perreault

## NOUVEAUX MEMBRES

120	Perreault, Claude	Saint-Liguori
121	Pauzé, Lucille	Saint-Liguori
122	Perreault, Jean-Marie	Victoriaville
123	Paré, Yoland	Montréal
124	Filion, Isabelle	Ste-Anne-des-Plaines
125	Perreault, Richard	Warwick
126	Perreault, Douglas	Riverview (Floride)
127	Perreault, Julie	Riverview (Floride)

### L'équipe à la rédaction du journal

André Clément Perreault [ nicolas > claud ]  
Lisette David [ nicolas > claud ]

courriel: [acp00@aserty.com](mailto:acp00@aserty.com)

## Conseil d'administration 2008-2009

Président :	Claude Perreault
Vice-président :	Chantal Perreault
Trésorier :	Albert Perreault
Secrétaire :	Yves Perreault
Directeur 1 :	Serge Perreault
Directeur 2 :	Jean-Marie Perreault
Directeur 3 :	vacant
Directeur 4 :	vacant
Directeur 5 :	André C. Perreault

Comme vous l'aurez constaté, il y a deux postes vacants au conseil d'administration. Toute personne désirant faire partie du conseil est priée de contacter Claude Perreault au **450-755-1552**, ou par courriel: [claud.perreault43@videotron.ca](mailto:claud.perreault43@videotron.ca)

Monument à l'arrière de l'église Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Bécancour



photo: jean-marie perreault

**HOMMAGE  
À  
NICOLAS PERROT**

**INHUMÉ À BÉCANCOUR LE 13 NOV. 1717  
PRINCIPAL INSTIGATEUR DE L'ALLIANCE  
ENTRE LES NATIONS INDIENNES DE L'OUEST  
ET LES FRANÇAIS**